

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Le Québec se dote d'une norme en gestion responsable d'évènements

Lancée à Québec, cette norme reçoit un accueil chaleureux de la part de l'industrie

Québec, le 18 juin 2010 – Ce sont environ 100 membres de l'industrie des évènements qui ont répondu à l'invitation conjointe du Conseil québécois des évènements écoresponsables (CQEER), du Bureau de normalisation du Québec (BNQ) et du Centre des congrès de Québec à participer au lancement de la norme en gestion responsable d'évènements. Née du travail - réparti sur cinq ans - d'une équipe multidisciplinaire, la norme consensuelle dévoilée aujourd'hui à Québec établit les principes directeurs de la gestion responsable des rassemblements qui se tiendront désormais dans la province.

« Le travail accompli est colossal et reflète l'esprit de collaboration et la détermination de l'ensemble des partenaires qui se sont investis dans sa réalisation. », considère France Levert, présidente du comité consultatif du CQEER et associée au projet depuis son origine. « Chaque année, la tenue d'évènements de tout ordre génèrent des retombées économiques et sociales considérables, tout comme leur part de gaspillage et d'effets dommageables sur notre environnement. La norme, qui oriente l'organisateur quant au choix des fournisseurs, des moyens de transport, du matériel, des sources d'énergie et d'eau et du traitement des matières résiduelles à privilégier, prévoit également un programme de compensation de carbone pour minimiser les impacts environnementaux des démonstrations publiques auxquelles nous apprécions participer. », a-t-elle tenu à préciser.

Afin de supporter les organisateurs qui souhaitent être certifié, le CQEER a développé une gamme d'outils à leur intention et offre des sessions de formation ainsi qu'un service de consultation. Dans la région de Québec, ces services sont offerts par l'entremise du Conseil régional de l'environnement de la Capitale nationale. Une session publique de formation sur la norme est d'ailleurs prévue **le mardi 22 juin**. Pour de plus amples renseignements sur ces services ou pour vous inscrire, référez-vous au www.cre-capitale.org.

-30-

Pour information :

Marie-Eve Leclerc, Chargée de projet

Cell : 418-655-0763 Courriel : me.leclerc@cre-capitale.org



Le **Conseil régional de l'environnement de la Capitale nationale** (CRE-Capitale nationale) a pour mission de promouvoir l'insertion des valeurs environnementales dans le développement régional en préconisant l'application du développement durable et la gestion intégrée des ressources. Sa stratégie privilégie la concertation, les actions de sensibilisation et les projets collaboratifs avec les intervenants du milieu. www.cre-capitale.org



Le **Conseil québécois des événements écoresponsables** (CQEER) est une entité du Réseau des femmes en environnement. Présente dans toutes les régions du Québec, l'équipe du CQEER a accompagné quelques 2 800 organisateurs d'évènements depuis son lancement.

www.evenementecoresponsable.com



Le **Bureau de normalisation du Québec** (BNQ) est l'organisme central de normalisation, de certification et de diffusion d'information sur les normes, officiellement reconnu par le gouvernement du Québec, par le Conseil canadien des normes (CCN), par l'Organisation internationale de normalisation (ISO) et l'Organisation internationale du commerce (OMC).

www.bnq.qc.ca